

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Date de convocation : 6 avril 2023

Sont présents 12 conseillers municipaux.

Excusés : /

Absents : /

Pouvoir : COMMUNAL Maryline à VALADE Brigitte
BEDUBOURG Elise à CLAUDEL Patricia
DORIS Laurent à FAURE Jean-Pierre
BRAZIER Carla à CASSIER-CHARBONNEL Didier
MISSER Eric à PREVOT Bernard
GOMES DA CUNHA Laëtitia à PARSAT Joëlle

Début de la séance à 20h31

Secrétaire de séance : CASSIER-CHARBONNEL Didier

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Montant du loyer pour le logement 5 route du Sablier

Le conseil municipal approuve par :

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

1) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022-COMMUNE

Mme VALADE informe le Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement 2022 pour la commune est de 552 043,94 € et propose d'affecter en réserve en section d'investissement 100 000,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 100 000,00 € en réserve
- 452 043,94 € en report de fonctionnement

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

2) AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2022-SERVICE IRRIGATION

Mme VALADE informe le Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement 2022 pour le service Irrigation est de 218 183,38 € et propose d'affecter en réserve en section d'investissement 55 000,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter :

- 55 000,00 € en réserve
- 163 183,38 € en report de fonctionnement

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

3) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE LA COMMUNE

Mme VALADE présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 de la commune. Il s'équilibre en fonctionnement à 1 639 711,94 € et en investissement à 1 529 100,00 €.

Dépenses de fonctionnement

- Charges de gestion générale..... 644 961,94 €
- Charges de personnel..... 545 600,00 €
- Virement à la section d'investissement..... 180 000,00 €
- Autres charges de gestion..... 245 400,00 €
- Charges financières..... 18 000,00 €
- Charges exceptionnelles..... 1 000,00 €
- Dotations amortissements..... 4 750,00 €

Recettes de fonctionnement

➤ Résultat de fonctionnement.....	452 043,94 €
➤ Opérations d'ordre.....	35 000,00 €
➤ Atténuations Charges de personnel.....	2 000,00 €
➤ Produits services.....	92 900,00 €
➤ Impôts et taxes.....	86 297,00 €
➤ Fiscalité locale.....	573 102,00 €
➤ Dotations et participations.....	358 069,00 €
➤ Autres produits de gestion.....	40 300,00 €

Dépenses d'investissement

➤ Opérations financières.....	111 500,00 €
➤ Immobilisations incorporelles.....	38 850,00 €
➤ Immobilisations corporelles.....	181 730,97 €
➤ Bardage Mono-Pan.....	110 000,00 €
➤ Aménagement abords du cimetière.....	110 000,00 €
➤ Aménagement gîtes.....	855 000,00 €
➤ Opérations d'ordres.....	35 000 ,00 €
➤ Report déficit investissement.....	87 019,03 €

Recettes d'investissement

➤ Dotations, fonds divers.....	55 500,00 €
➤ Excédent de fonctionnement capitalisé,réserve	100 000,00 €
➤ Dépôts et cautionnements.....	1 500,00 €
➤ Virement de fonctionnement.....	180 000,00 €
➤ Amortissements immobilisations.....	4 750,00 €
➤ Autres subventions.....	220 800,00 €
➤ Subvention isolation maternelle.....	68 550,00 €
➤ Subvention acquisition immobilière.....	88 000,00 €
➤ Subvention aménagement gîtes.....	810 000,00 €

Après débat, le conseil municipal vote le budget primitif 2023 par
POUR 18 voix CONTRE 0 voix 0 ABSTENTION

4) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – SERVICE IRRIGATION

Mme VALADE présente au Conseil Municipal le budget primitif 2023 du service irrigation.
Il s'équilibre en fonctionnement à 299 983,38 € et en investissement à 251 000,00 €.

Dépenses de fonctionnement

➤ Charges de gestion générale.....	182 483,38 €
➤ Opération d'ordre.....	110 000,00 €
➤ Autres charges de gestion.....	3 500,00 €
➤ Charges financières.....	3 000,00 €
➤ Charges spécifiques.....	1 000,00 €

Recettes de fonctionnement

➤ Résultat de fonctionnement.....	163 183,38 €
➤ Ventes.....	101 000,00 €
➤ Impôts et taxes.....	10 000,00 €
➤ Autres produits de gestion.....	25 800,00 €

Dépenses d'investissement

- Opérations financières..... 30 000,00 €
- Travaux réseau..... 82 063,78 €
- Report déficit investissement..... 138 936,22 €

Recettes d'investissement

- Opération d'ordre..... 110 000,00 €
- Subvention..... 86 000,00 €
- Réserve affectation résultat..... 55 000,00 €

Après débat, le conseil municipal vote le budget primitif 2023 du Service Irrigation par
POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

5) FIXATION MONTANT DU LOYER 5 ROUTE DU SABLIER

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste en logement arrivent à leur terme. Ce logement fait 48 m2 et comporte une chambre, séjour, WC, salle de douche et cuisine ouverte. Monsieur le Maire demande de fixer le montant de ce loyer ainsi que le montant de la caution. Après délibération, le Conseil Municipal décide d'un loyer de 380 € mensuel, charges en supplément et le montant de la caution à 1 mois de loyer, soit 380 €.

POUR 18 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

6) DIVERS

- Remerciements de la famille BROUSSE suite au décès de M. BROUSSE Christian.

- Monsieur le Maire fait lecture des condoléances adressées au Conseil Municipal de Monsieur le Préfet, Jean-Sébastien LAMONTAGNE, de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Dordogne, Germinal PEIRO et Monsieur le Député, Serge MULLER suite au décès de M. BROUSSE Christian, conseiller municipal.

- Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'ils sont invités par les Bleuets, le 25 avril à 20h45 à une réunion de présentation de leur manifestation des 100 ans des Bleuets.

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'organisation par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise d'un moment de détente entre les élus par l'organisation d'un tournoi de basket. Il demande les élus qui seraient partante pour cette journée sportive.

- Mme CASSE annonce sa démission de la maison d'accueil après ses 3 mois de préavis (à échéance du 13 juillet).

- Le pot de départ de Roland ESCURPEYRAT est fixé au samedi 29 avril à 11h30, salle du four.

- MM. DUPEYRON et PREVOT présentent le compte-rendu de la réunion communautaire sur la voirie. Le Conseil Municipal n'approuve pas les décisions de la C.A.B.

Affiché le 15 avril 2023

Le Maire,
Jean-Pierre FAURE